

INTERNES

Nouveaux membres Depuis février 2010, les personnes suivantes travaillant dans le domaine du théâtre ont adhéré à notre association professionnelle:

Bernetta Gabi, productrice, Zurich
Dellsperger Simon, musicien de théâtre, Zurich
Graber Michael E., metteur en scène en formation, Bâle
Herzig Marianne, actrice de mouvement, Freienstein
Keist Lucas, pédagogue de théâtre en formation, Zurich
Löffel Andreas, metteur en scène, Berne
Ott Liliane, metteuse en scène, Zurich
Stengele Philipp, acteur, St-Gall

Nous leur souhaitons la bienvenue !

**Suppléante
Susanne Morger** Claudia Galli deviendra maman en août 2010. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur Susanne Morger, membre du comité, pour la remplacer durant sa grossesse et maternité jusqu'en janvier 2011. Par la suite, Claudia Galli reprendra la gestion administrative d'ACT. Tous les services, consultations et politiques culturelles d'ACT seront évidemment maintenus dans leur intégralité.

**Poste de traduction
avec l'astej** L'astej, l'association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse et l'ACT viennent de créer un poste commun pour les traductions allemand-français. Cela permet de réduire les coûts, puisqu'une partie des textes que nos deux associations doivent faire traduire sont identiques. Pour des questions économiques, ACT se limitera pour l'instant à faire traduire sa Newsletter et certains textes de sa page web. De plus, les Newsletter des deux associations astej et ACT seront élaborés en collaboration étroite, par ex. l'échange d'informations concernant les projets en cours, les événements et les appels d'offres. Cependant, ces lettres d'information continueront à être publiées indépendamment l'une de l'autre.

**Abonnez-vous aux
flux RSS** Depuis début mai, les personnes intéressées peuvent s'abonner aux flux RSS de notre site www.a-c-t.ch. De cette façon, il est possible de recevoir toutes ou une sélection des dernières nouvelles publiées sur le site de l'ACT (appels d'offres, nouvelles concernant la politique culturelle, etc.).

**Zurichois jouent
à la pétanque** L'année passée, la section zurichoise d'ACT a lancé l'organisation régulière de parties de pétanque chaque dernier lundi du mois. Discussions politiques, réseautage, etc. font parti du programme. Ces événements sont ouverts à tous les créateurs du théâtre, qu'ils soient membres d'ACT ou non. Les prochains rendez-vous: 31 mai / 28 juin / 26 juillet / 30 août / 27 septembre / 25 octobre 2010 dès 17h30 au pavillon du Platzspitzpark, derrière le Musée national suisse de Zurich. Par mauvais temps : Restaurant « tant pis », Konradstrasse 73, Zurich. Contact : 079 276 12 42

**Assemblée générale
15 mars 2010** 23 membres ayant le droit de vote (dont 5 membres du comité), Maïke Lex du Schlachthaus Theater et Sergio Muggli d'UNIMA Suisse ont participé à la 27ème assemblée générale (AG) ordinaire au buffet de la gare à Olten. Ils ont approuvés le procès-verbal de la dernière AG, le rapport d'activité et les comptes annuels 2009 ainsi que les perspectives et le budget 2010. Tous les membres du comité ont été reconduits dans leurs fonctions : Ursina Greuel (présidente), Manuel Bürgin, Ursula Hildebrand, Daniel Mezger, Susanne Morger et Doro Müggler.

Sasha Mazzotti a été élue dans le groupe de travail « Aufnahmen ». L'AG a remercié Jaap Achterberg pour son engagement de longue haleine au sein de cette commission. Les membres actuels du groupe de travail (Manuel Burgin, Barbara Peter, Nicole Tondeur et Verena Ledergerber) ont été reconduits pour une nouvelle année.

Les salaires et les cachets indicatifs ont été sujets de discussions approfondies lors de l'AG. Le comité a accueilli différentes demandes d'adaptations et a reçu la mission de terminer la brochure en question. La 27^{ème} AG s'est terminé sur une interprétation artistique d'Andreas Storm (extrait de Worst Case Szenarios – die schlechtesten Kunstwerke (les pires œuvres d'art), une lecture avec des exemples) et un apéro.

Le rapport d'activité 2009 et les perspectives 2010 peuvent être consultés sur [www.a-c-t.ch/qui nous sommes](http://www.a-c-t.ch/qui_nous_sommes) .

Impressions de l'IETM à Berlin

Angela Hausheer a relaté ses impressions de la réunion plénière de printemps de l'IETM (réseau international des arts du spectacle) du 15 au 18 avril 2010 à Berlin en mots et en images. www.a-c-t.ch

SÉCURITÉ SOCIALE / POLITIQUE CULTURELLE

Nouvelle brochure sur les salaires indicatifs

La brochure d'ACT (en allemand uniquement) concernant les salaires et les cachets indicatifs pour les professionnels du théâtre libre datant de 2007 a été élargie pour inclure les professions suivantes : mise en scène, décors et costumes de théâtre, technique / lumière, texte /auteur, direction musicale, chorégraphie et graphique. Les salaires indicatifs sont disponibles sur le site www.a-c-t.ch/services et peuvent être commandés au bureau de l'ACT (031 312 80 08, info@a-c-t.ch). L'ACT invite tous les agents de théâtre et les organisateurs/organisatrices de se référer à ces salaires indicatifs lors de négociations contractuelles.

Aide-mémoires sur la sécurité sociale

Les aide-mémoires suivants sont disponibles chez ACT, pour la plupart en allemand uniquement :

- Überblick über die Sozialabgaben für Arbeitnehmende, Arbeitgebende und Selbständigerwerbende (Résumé des contributions sociales pour travailleurs, employeurs et indépendants), ACT 2010
- Kulturförderbeiträge und AHV-Beitrags- bzw. Steuerpflicht (Aides financières et cotisations AVS respectivement impôts), Netzwerk Vorsorge Kultur, 2010
- Sozialabgaben bei Engagements im EU-Raum (Contributions sociales lors d'engagements dans la zone UE), CAST, 2010
- Quellensteuer bei Engagements im EU-Raum (Impôt à la source lors d'engagements dans la zone UE), ACT, 2010
- Kurzstatuten für GmbH (statuts courts pour Sàrl), registre du commerce du canton de Zurich

À télécharger sur : www.a-c-t.ch/informationen (> Sozialversicherungen) et www.a-c-t.ch/dienstleistungen (> Musterstatuten)

Conseil juridique: Impôt à la source en Allemagne

Dois-je obligatoirement payer des impôts à la source si j'ai un engagement en Allemagne ? L'ACT conseille les professionnels du théâtre notamment en matière d'assurances sociales, de droits des contrats, de protection de la prestation et de droits d'auteurs. Récemment, les questions concernant les engagements à court terme dans l'UE se sont multipliées.

En principe, les revenus des professionnels du spectacle, tel les artistes de théâtre, de cinéma, de la radio ou de la télévision ainsi que les musiciens sont imposables dans l'Etat où ces activités sont exercées (art. 17 de la Convention sur la double imposition entre la Suisse et l'Allemagne). En règle générale, un acteur suisse non-résident en Allemagne avec un engagement à court terme dans une ville allemande doit donc payer des impôts en Allemagne. Les impôts à la source en Allemagne s'élèvent actuellement à environ 26 %.

Cependant, il y a deux exceptions à ce principe :

- Les artistes professionnels du spectacle exerçant une activité lucrative dépendante (ceux qui se trouvent sur scène, tel les actrices/acteurs, musiciennes/musiciens, etc.) doivent payer des impôts en Allemagne, à moins d'être soutenus « pour une part importante » par des allocations provenant de fonds publics suisses (art. 17 al. 2 de la Convention sur la double imposition).
Le revenu d'un acteur suisse n'est donc pas imposable à la source en Allemagne, si sa troupe de théâtre (ou lui-même) est soutenu au minimum à 50 % par des fonds publics provenant de Suisse.

- Les créateurs artistiques indépendants (ceux qui n'apparaissent pas sur scène et exercent une activité indépendante en Allemagne, tels les réalisateurs, les auteurs, les producteurs de théâtre, etc.) ne doivent pas payer des impôts à la source en Allemagne (art. 14 de la Convention sur la double imposition). Ils payent leurs impôts en Suisse, à moins de disposer de « façon habituelle dans l'autre Etat contractant d'une base fixe » pour l'exercice de leurs activités, comme par ex. un bureau avec un contrat valable sur plusieurs années.

Si l'une de ces deux exceptions vous concerne, vous devez remplir un formulaire pour liquidation ou remboursement du prélèvement à la source pour ne pas avoir à payer des impôts en Allemagne. Nous conseillons de faire cette demande avant le début de votre engagement en Allemagne. Pour cela, il faut remplir le formulaire RD3 (pour des personnes physiques) et RD4 (pour des personnes morales) et les envoyer aux autorités fiscales en Suisse, qui vont confirmer vos données et en informer les autorités fiscales allemandes.

Le but d'une convention pareille est d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et la fortune (en Suisse et en Allemagne). Si un engagement est imposé en matière d'impôts en Allemagne, il n'est pas imposable en Suisse. La solution la plus facile est de joindre à votre déclaration d'impôts un document qui atteste que vous avez déjà payé des impôts sur vos revenus en Allemagne.

Les formulaires en question sont disponibles sur le site d'ACT: www.a-c-t.ch/informationen/sozialversicherungen/ (en allemand)

Réseautage politique des créateurs artistiques

À la suite des décisions démocratiques récentes, la question de l'engagement des artistes pour obtenir un écho politique, par leur travail ou leur présence publique, a revêtu une nouvelle actualité, mais aussi une nouvelle urgence. Ainsi, des artistes de tous les secteurs et régions linguistiques ont organisé une rencontre sous le titre « Art et politique » le 8 mai 2010 au Schlachthaus Theater à Berne. Sur la base des brèves interventions de Samir, Alberto Nessi, Martin R. Dean, Ruth Schweikert, Georg Kreis, Heinrich Gartentor et Erica Brühlmann-Jecklin, des positions et des stratégies ont vu le jour. L'un des sujets principaux a été l'image de la Suisse et la question de sa « mise à jour » durable. Il est nécessaire de renforcer les réseaux, de créer des plateformes et de mettre en action une politique commune. Un premier pas est le « Manifeste du canari », écrit par l'auteur Daniel de Roulet et signé par une quarantaine de participants. D'autres activités sont prévues. Le manifeste peut être visionné sur www.a-c-t.ch et des informations supplémentaires se trouvent sur www.appel.lemmata.ch

Référendum contre le démantèlement de l'assurance-chômage

Lors de leur session de printemps 2010, les deux chambres du Parlement ont acceptés la 4^e révision de l'assurance-chômage (LACI). Le parlement est allé beaucoup plus loin que le Conseil fédéral et a voté des coupes importantes dans la protection sociale. Les principales victimes de cette 4^e révision sont les jeunes et les travailleurs/travailleuses temporaires. En avril 2010, l'Union Syndicale Suisse (USS) a donc décidé de saisir le référendum contre ce projet. L'ACT soutient ce référendum, car les professions libres du secteur culturel seraient gravement touchées par la révision.

Les feuilles de signature et davantage d'informations se trouvent sur www.a-c-t.ch/kulturpolitik (> AVIG)

Genève: Conseil de la culture et meilleure sécurité sociale en vue

L'avant-projet de loi sur les arts et la culture, rédigé par une commission externe composée principalement de représentants des milieux culturels, a été rendu public il y a peu. Cet avant-projet vise principalement à renforcer le rôle du canton en matière culturelle et, par conséquent, à augmenter très largement (doublement) le financement de la culture par le canton. Il innove aussi en proposant la création d'un conseil de la culture qui devrait permettre d'institutionnaliser la prise en compte des créateurs culturels. En ce qui concerne la protection sociale, l'avant-projet propose que l'Etat participe à la prévoyance sociale des artistes et acteurs culturels. La commission souhaite ainsi que l'Etat de Genève prenne „des mesures incitatives concrètes pour améliorer le statut de l'artiste“. www.raac.ch, www.ssrs.ch

Bourse au spectacle au sujet du journalisme culturel

Où sont passés les éloges critiques et la critique compétente ? Cette question a été posée par les participants au podium du 1^{er} mars 2010 à Thoun Guy Krneta (auteur, Bern ist überall), Heike Siegel (directrice partante, Miller's Studio Zürich) et Jacqueline Strauss (nouvelle directrice du Musée de la communication, Berne) sous la modération de Peter Burri (ancien chef de la culture, DRS2). D'une part, les intervenants ont mis de l'avant la nécessité d'annoncer les événements culturels par le biais des médias afin de gagner en visibilité et donc atteindre le public potentiel. D'autre part, les médias ont été invités à traiter les œuvres artistiques de façon critique et compétente. Le podium au sujet du journalisme culturel a été organisé par ACT, astej, atp, TASI, TPS et UNIMA Suisse.

Contributions de soutien, AVS et impôts

Certaines révisions récentes de l'ordonnance sur l'AVS ont des conséquences de droit social et fiscal pour l'activité indépendante dans le secteur culturel. Ceci concerne la soumission (partielle) de subsides culturels à la cotisation AVS. Il est également possible qu'une aide financière soit soumise à l'impôt sur le revenu. En principe, les différentes contributions de soutien se divisent en trois catégories :

- Les contributions prospectives (bourses de travail et d'études, séjours en atelier) des indépendants sont soumises à la cotisation AVS. La soumission à l'impôt sur le revenu dépend de la nature des contributions, à savoir s'ils sont destinés à couvrir les dépenses quotidiennes de base (forfait pour l'entretien), ou s'ils servent à autre chose. Aucun revenu minimal pour couvrir les besoins fondamentaux n'a pas été déterminé et il faudra donc consulter les autorités fiscales en charge. Cependant, les valeurs directrices sont : forfait pour l'entretien de 20 000.- francs par année pour les personnes non mariées et 30 000.- francs par année pour les personnes mariées. Ainsi, les contributions prospectives sont soumises à l'impôt lorsque le revenu (y compris les contributions) dépasse le forfait pour l'entretien de 20 000.-, resp. 30 000.- francs par année.
- Les contributions rétrospectives comme les prix d'art, de littérature, de musique ou de films ne sont pas soumis à l'AVS. En matière d'impôts, ils sont considérés comme des donations et dépendent de la législation cantonale ; soit ils sont soumis à l'impôt sur les donations ou alors exonérés d'impôt.
- Les prestations pour la réalisation d'un mandat ou participation à un concours sont soumis à l'AVS et à l'impôt.

Les aide-mémoires relatifs à ce sujet peuvent être consultés sur www.vorsorge-kultur.ch (> Téléchargements).

Piliers centraux de la politique culturelle nationale

D'ici deux ans, notre pays obtiendra son premier message sur la culture. Cette innovation fait parti de la nouvelle loi sur l'encouragement de la culture (LEC), adoptée par le parlement en décembre 2009. En collaboration avec Pro Helvetia et d'autres partenaires, l'Office fédéral de la culture s'est attelé à la rédaction du premier message.

La planification est serrée : il est prévu de soumettre le message aux cantons, villes et milieux concernés en août 2010 et au Conseil fédéral en février 2011. Le dernier mot sur les piliers centraux de la politique culturelle reviendra au parlement. www.bak.ch

„Report Darstellende
Künste“
d'Allemagne

Le Fonds Darstellende Künste (arts du spectacle) en collaboration avec la section allemande de l'ITI a initié une étude sur la situation économique, sociale et liée au droit du travail des agents du théâtre et de la danse en Allemagne. Elle a été réalisée avec le soutien des Landesverbände Freies Theater (associations du théâtre libre des Länder). Les données ont été évaluées par le Centre de Recherches Culturelles et les premiers résultats ont été présentés lors du symposium « Report darstellende Künste. Die Lage der Theater- und Tanzschaffenden im Kontext internationaler Mobilität » (Rapport arts du spectacle. La situation des agents de théâtre et de danse dans le contexte de la mobilité internationale) en 2009. Maintenant, le rapport intégral est disponible en ligne (www.iti-germany.de > Projekte > Symposium Report Darstellende Künste) et il a été publié par l'éditeur Klartext Verlag (en allemand).

Journée mondiale du
théâtre sur la sécurité
sociale

A l'occasion de la journée mondiale du théâtre, ACT, SBKV (Schweizerischer Bühnenkünstlerverband, l'association suisse des artistes de la scène) et SSRS (Syndicat Suisse Romand du Spectacle) exigent que les lacunes des assurances sociales suisses dans le secteur culturel soient comblées. En effet, les assurances sociales se réfèrent toujours majoritairement aux emplois fixes. www.ssrs.ch, www.sbkv.com

INFORMATIONS

Acteurs théâtraux
soutiennent theater.ch

« Tout tourne toujours autour de l'argent. » Cette action visant à soutenir le portail théâtral theater.ch fait appel à tous les agents du théâtre afin qu'ils fassent un don (à partir de CHF 15.-) et garantissent ainsi l'existence du portail sur le long terme. Chaque don est important ! Pour participer, envoyez un SMS au numéro 266 avec le mot clé « Stage », en mentionnant vos prénom, nom et adresse. Ensuite, vous recevrez une facture en retour. Theater.ch remercie tous les agents du théâtre pour leur soutien important. ACT fait parti des 11 associations responsables du portail théâtral suisse theater.ch qui publie les lieux et dates de productions théâtrales, les appels d'offres, une bourse de travail et les informations concernant les acteurs culturels et les troupes de théâtre. Les membres des organisations responsables peuvent publier leurs annonces gratuitement. www.theater.ch

EON – réseau
international pour les
artistes de la scène

EON (European OFF Network) est un réseau international pour les artistes de la scène. Du 6 au 9 mai 2010, la troisième rencontre EON s'est déroulé à Istanbul sous le thème « Communicative Intelligence ; Communication across Cultures on Arts an Politics ». Des ateliers et des conférences ont été organisés avec la participation de conférenciers italiens, slovènes, turcs, autrichiens et allemands. La création de structures de coopération internationale a été au centre du débat. Les artistes de la scène intéressés peuvent s'inscrire à la liste de diffusion par e-mail sur le site www.freietheater.at (> European Off Network).

AUAWIRLEBEN
jusqu'au 22 mai à Berne

La rencontre contemporaine du théâtre bat son plein ! Des productions belges, allemandes, estoniennes et suisses seront à l'affiche jusqu'au 22 mai 2010. Les membres d'ACT reçoivent les billets au prix réduit. www.auawirleben.ch

SPOT 2010 Bâle
31 mai au 6 juin 2010

L'astej, l'association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, organise un festival de théâtre jeune public depuis 1979. Connu sous le nom de SPOT, ce festival professionnel se déroule tous les deux ans dans une ville suisse différente. SPOT est la vitrine de l'évolution actuelle du théâtre jeune public et offre une plate-forme nationale et internationale à des mises en scène choisies.

Traditionnellement, le festival de l'astej est également un lieu de rencontre pour les professionnels du théâtre pour l'enfance et la jeunesse et il leur offre un important programme-cadre d'échanges et de réflexions. Le programme et des informations complémentaires sont disponibles sur www.festivalspot.ch et www.stadtplan2020.com/start

Annuaire Romand du Cinéma

Le nouvel annuaire romand du cinéma est en ligne. Cette base de données, liée à celle de Fonction: Cinéma, regroupe les coordonnées de tous les corps de métier du cinéma (à l'exception des acteurs, que l'on trouve sur le site www.comedien.ch. www.annuaieromandducinema.ch

Le SBKV fête ses 90 ans le 28 août 2010

Cette année, le SBKV (Schweizerischer Bühnenkünstlerverband, l'association suisse des artistes de la scène) fête ses 90 ans. La fête aura lieu au Theaterhaus, Gessnerallee à Zurich et le programme comporte des ateliers, des conférences, une représentation le soir et de la danse jusqu'aux premières lueurs du matin. Le programme intégral sera mis en ligne prochainement : www.sbkv.com

Prix Suisseculture à Patrik Landolt

Le Prix suisseculture vient d'être décerné pour la deuxième fois de son histoire. Il a été attribué au Zurichois Patrik Landolt, producteur, éditeur de musique et auteur. Ce prix d'un montant de 20 000 francs distingue une personnalité pour ses mérites particuliers dans la promotion et la diffusion de la création culturelle en Suisse. Attribué par un jury indépendant, il vise à saluer et à faire connaître une prestation culturelle exceptionnelle. Le prix sera remis dans un cadre solennel au théâtre Neumarkt à Zurich. www.suisseculture.ch

Prix Suisse d'Innovation 2010 à Martin O.

Avec sa seule voix et la complicité d'un sampler, Martin O. a su enchanter son public lors de la 51^{ème} Bourse Suisse aux Spectacles à Thoune. L'acrobate vocal a reçu le Prix Suisse d'Innovation 2010 de l'atp pour sa performance vocale stupéfiante. Toutes nos félicitations ! www.ktv.ch

Zooscope Production reçoit le prix d'encouragement PREMIO

Pour la neuvième fois déjà, PREMIO a attribué le prix d'encouragement en faveur de jeunes troupes théâtrales ou de danse le 15 mai 2010 au théâtre Tuchlaube à Aarau. Les quatre ensembles Collectif Californium 248 de Genève, Magic Garden de Bâle, Valentine Paley de Vevey et Zooscope Production de Lausanne ont présenté des esquisses scéniques de leurs projets d'une durée de 20 minutes. Le premier prix de 20'000 francs a été attribué à l'ensemble Zooscope Production pour sa pièce 'La loi d'interaction...'. www.premioschweiz.ch

Aperçu du Theaterspektakel

Après l'Afrique (2008) et l'Amérique latine (2009), c'est au tour de l'Asie d'être présenté cette année au Theater Spektakel à Zurich. En 2010, le Theater Spektakel ouvre une fenêtre vers l'Extrême-Orient et propose des œuvres actuelles et urbaines des métropoles de Tokyo, Jakarta, Bangkok et Pékin. Le fil rouge du programme est la découverte des frontières – qu'il s'agisse de celles entre les cultures, les traditions et les innovations ou des frontières floues entre les genres – et l'équilibre entre la possibilité et l'impossibilité de les franchir.

Le Theater Spektakel se déroule du 19 août au 5 septembre 2010 à Zurich, la prévente commence le 14 juillet 2010. Les membres d'ACT reçoivent des billets à prix réduit pour de nombreuses représentations. www.theaterspektakel.ch

Interprète théâtral sur la route de l'ambre

Sur les traces de l'ancienne route de l'ambre, Markus Zohner, interprète théâtral, photographe et auteur, a fait un voyage à pied de neuf mois de Venise à Saint-Pétersbourg. Rencontres, récits et de nombreuses photos de cette route sont immortalisés dans le livre „Der Weg ist der Sinn – Die Wiederentdeckung der Bernsteinstrasse », disponible dans toutes les librairies. FIZZO Photo Book Film 2009, 242 pages, CHF 44.50.

La Fondation Elisabeth Forberg a 20 ans

Le 20 avril 2010, la fondation Elisabeth Forberg a fêté ses 20 ans. Toutes nos félicitations ! La fondation exploite entre autres des appartements-ateliers destinés aux artistes à Venise et donne de l'aide d'urgence aux artistes de plus de 40 ans. www.forbergstiftung.org

Financement de la
Collection suisse du
théâtre

L'Université de Berne a garanti à la Collection suisse du théâtre (STS) de poursuivre son soutien actuel d'une importance de 1,5 postes pour l'archive de théâtre. Sous réserve de l'accord de la Confédération, la STS dispose dès lors des fonds minimaux pour maintenir son activité jusqu'en 2016. La fermeture de la STS a donc pu être évitée – pour le moment.
www.theatersammlung.ch

Prairie 2010/11

La sélection pour la saison 2010/2011 est établie depuis mi-mars 2010 ; le Pour-cent culturel Migros soutient les cinq productions des compagnies suivantes : Martin & Mooij, Bâle; Thom Luz, Zurich; 2b Company, Lausanne; Cie de nuit comme de jour, Genève; Boris Nikitin, Bâle.
www.kulturprozent.ch/prairie

APPELS D'OFFRES

Direction pour le
théâtre Tuchlaube

Au 1^{er} janvier 2011, le théâtre à Aarau cherche une nouvelle direction (poste à 80 pourcents) responsable du programme (direction artistique) et de la gestion du local. La personne recherchée dispose de connaissances approfondies de la scène théâtrale suisse et argovienne et du théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Ce poste requiert également des compétences en direction et gestion, une expérience spécifique dans l'accompagnement d'une production théâtrale et une compétence sociale prononcée pour diriger l'ensemble expérimenté et compétent de la Tuchlaube. Plus de renseignements sur www.tuchlaube.ch

Délai de soumission des candidatures: 31 mai 2010

Local de spectacle à
Baden

La Stanzerei Baden offre l'occasion de présenter des spectacles courts dans le cadre du « Donnerstagsbar mit Kultur » (jeudi-bar avec culture). L'offre comprend une petite scène avec des installations lumineuses et sonores modestes. Il n'y a pas de gages, mais les artistes bénéficient d'une collecte. Ces soirées offrent la possibilité de tenter de nouvelles expériences ou de présenter de petites pièces toutes faites. Evidemment, la Stanzerei Baden peut également être louée pour des représentations. www.stanzerei-baden.ch

Dramaturgie
à la ZHdK

Depuis peu, la filière des arts du spectacle et du film de la Haute école zurichoise des arts (Zürcher Hochschule der Künste, ZHdK) offre un cursus en dramaturgie. La proximité de cette formation théâtrale avec d'autres formations artistiques représente un terrain d'apprentissage et d'expérimentation idéal pour la dramaturgie : En plus de la transmission des bases théâtrales et culturelles, l'exercice de la rédaction scénique et de la pratique de production dramaturgique, ces études garantissent également la possibilité de participer aux activités de curateur et de présenter des projets individuels sur la scène A de la maison. Pour la rentrée d'automne 2010, des places d'études sont encore disponibles : www.zhdk.ch

Délai d'inscription: 31 mai 2010

Instant Acts 2010

Instant Acts 2010 – contre la violence et le racisme – est un projet international de l'association allemande Interkunst e.V. Interkunst est encore à la recherche de jeunes acteurs (17 à 29 ans) issus du théâtre, du cirque, de la danse et de la musique afin de monter un projet interdisciplinaire et interculturel. Les répétitions commenceront à la mi-septembre et se poursuivront sur une durée de 8 semaines environ. www.interkunst.de

Délai de soumission de candidatures: 31 mai 2010

Watermill Fall & Spring
Residency (2010-11)
Long Island

Watermill is a laboratory for performance that supports the development of experimental and cross-disciplinary art. Watermill invites emerging artists to submit ambitious proposals for the creation of collaborative work that critically investigates, challenges, and extends the existing norms of performance practice. Watermill also welcomes research proposals from

established scholars. Watermill possesses a strong international profile and continues to extend its network of associates, encouraging proposals from artists based within and outside the U.S. Information:
<http://watermillcenter.org/programs/residencies/guidelines>

Délai de soumission de projets: 31 Mai 2010

Concours chez
FAVORITEN 2010

Cette année, tous les créateurs de théâtre et de la danse qui exercent leur activité dans le cadre de la Off-Szene en Rhénanie-du-Nord-Westphalie sont invités à participer avec leurs productions actuelles au concours FAVORITEN 2010. Une sélection de dix à douze projets sera présentée au concours du festival. Un jury professionnel évaluera les meilleures productions pour la remise des prix. Du 28 octobre au 6 novembre 2010, le festival du théâtre FAVORITEN fêtera sa 25^{ème} année avec une édition spéciale jubilé à Dortmund. Inscriptions et informations: www.favoriten10.de

Délai de soumission des productions: 1er juin 2010

Année de travail et
contributions du canton
de Zoug

Comme les autres années, le Conseil d'Etat du canton de Zoug met au concours l'année de travail de Zoug. Ce prix doté de CHF 50 000.- est attribué à un(e) artiste du canton de Zoug de n'importe quel secteur qui a accompli une prestation remarquable dans le domaine artistique et qui peut présenter un projet convainquant (âge minimum : 30 ans). De plus, le canton de Zoug alloue des contributions de soutien d'un montant total de CHF 120 000.- aux artistes du canton actifs dans les secteurs arts graphiques, arts du spectacle, photographie, musique, film, danse et théâtre (âge maximal : 40 ans). Les formulaires d'inscription et les conditions de participations peuvent être commandés à l'adresse info.kultur@zg.ch ou téléchargés sur www.zug.ch/kultur

Délai de soumission de projets: 2 juin 2010 (arrivée des documents)

watch & talk
Zürcher Theaterspektakel

Le Zürcher Theaterspektakel et le Pour-cent culturel Migros invitent de jeunes artistes à venir passer dix jours en résidence à la Landiwiese à Zurich. Ils/elles pourront se plonger intensivement dix jours de suite dans le monde du théâtre international, confronter et échanger leurs impressions. Recherchés : Jeunes artistes (notamment du domaine du théâtre, de la danse, de la performance) travaillant en Suisse et possédant au moins trois ans d'expérience professionnelle. Offre : Les artistes ont gratuitement accès pendant 10 jours aux représentations du Theater Spektakel et participent quotidiennement à une table ronde interne. Le logement est gratuit et le défraiement de CHF 50.- par jour. La participation est limitée à 8 personnes. Période : Jeudi 26 août - dimanche 5 septembre 2010. La responsabilité de l'encadrement et de l'accompagnement de ces artistes incombe à Sally De Kunst (directrice du festival Belluard Bollwerk International Fribourg) et à Daniel Imboden (chef de projet Théâtre, Fédération des coopératives Migros).

Candidature: 2 pages A4 au maximum (curriculum vitae, connaissance des langues, carrière artistique et justification du souhait de participation) par voie électronique à Daniel Imboden daniel.imboden@mgb.ch / 044 277 62 26. www.migros-kulturprozent.ch/prairie

Délai d'inscription: 14 juin 2010

Concours d'œuvres
dramatiques du
International
Playwrights' Forum

L'International Playwrights' Forum a choisi un aspect douloureux du monde globalisé pour servir de sujet à son concours d'œuvres dramatiques 2010 de deux ans : Le problème des exils et des réfugiés, de la migration et de l'identité dans un monde étranger. Les auteur(e)s sont invité(e)s à écrire des pièces de théâtre qui abordent la problématique d'un monde dans lequel des centaines de milliers de personnes sont chassées pour des raisons politiques et économiques ou à cause de violences graves entre différentes civilisations. Les langues acceptées sont l'anglais, le français ou l'arabe et les pièces ne doivent pas dépasser 100 pages.
www.playwrightsforum.com

Délai de soumission des pièces: 30 juin 2010

Camera-Acting à Zurich Ursula Maria Schmitz offre des cours supplémentaires de Camera-Acting dans le local Medienraum GZ Buchegg à Zurich. Pour les inscriptions et davantage d'informations, veuillez vous adresser à Ursula Maria Schmitz par e-mail: ursula.maria@bluewin.ch ou par téléphone : 0170 - 88 68 569 (Berlin), 076 457 10 90 (Zurich). Prochains rendez-vous :

9.6. 18h30 – 21h30 / 10.6. 18h30 – 21h30 / 11.6. 18h30 – 21h30 / 12.6. 12h00 – 15h00 / 13.6. 16h00 – 19h00 / 7.7. 18h30 – 21h30 / 8.7. 18h30 – 21h30 / 9.7. 18h30 – 21h30 / 10.7. 14h00 – 17h00

Concours d'art dramatique du Pour-cent culturel Migros

Le Pour-cent culturel Migros alloue des prix d'études et d'encouragement pour la formation professionnelle en art dramatique. Peuvent présenter leur candidature, les Suisses ou étrangers vivant en Suisse depuis au moins quatre ans, âgées de moins de 31 ans, et suivant une formation dans une école reconnue. Les auditions pour le prix d'études d'un montant de CHF 14 000.- auront lieu les 30 et 31 août à Zurich. Inscriptions et documentation : www.migros-kulturprozent.ch/talentwettbewerb

Délai d'inscription: 1 juillet 2010

Bourse SSA pour la traduction de pièces de théâtre

Jusqu'à trois bourses pour un montant global de CHF 10 000.- sont attribués à des traducteurs qui projettent de traduire en allemand, en français ou en italien une œuvre théâtrale d'un(e) auteur(e) contemporain(e) suisse, écrite dans l'une de ces mêmes langues.

www.ssa.ch/library/fonds_culturel/m79d1009.pdf

Délais de soumission: 13 août, 5 novembre 2010

Soutien de formation continue

Le Curatorium d'Argovie soutient des formations continues pour les agents culturels. Dès août 2010, les agents culturels de tous les secteurs peuvent soumettre des demandes de soutien pour suivre des modules de formation continue, tel des cours de maîtrise, séminaires et ateliers de leur propre champ d'activité. Il y a deux délais de soumission prévus par année, soit le 15 janvier et le 15 août. Des précisions concernant ces demandes se trouvent sur www.ag.ch/kuratorium (> Gesuchseingabe > Beitragsgesuche).

Délai de soumission: 15 août 2010

AGENDA

- 07 - 23 mai 2010 Theatertreffen Berlin, www.theatertreffen-berlin.de
- 12 - 23 mai 2010 AUAWIRLEBEN, Bern, www.auawirleben.ch
- 14 mai - 05 juin 2010 35. Mülheimer Theatertage Stücke 2010, Mülheim an der Ruhr, www.muelheim-ruhr.de
- 29 mai 2010 Présentations "Schreib für die Bühne!", Theater Tuchlaube, Aarau, www.astej.ch
- 31 mai - 06 juin 2010 SPOT Basel 2010, www.astej.ch
- 01 juin 2010 Prix Suisse culture, Theater Neumarkt, Zürich, www.suisseculture.ch
- 04 - 06 juin 2010 Theatertage Aarau, www.theatertage.ch
- 09 - 13 juin 2010 9. Figura Theaterfestival, Baden, www.figura-festival.ch
- 19 juin - 12 juillet 2010 Zürcher Festspiele, www.zuercher-festspiele.ch
- 21 juin - 06 juillet 2010 Belluard Bollwerk International, Fribourg, www.belluard.ch
- 30 juin - 17 juillet 2010 Theater der Welt 2010, Mühlheim und Essen, www.theaterderwelt.de
- 02 – 10 juillet 2010 Festival de la Cité, Lausanne, www.festivalcite.ch
- 03 - 12 juillet 2010 Interplay 2010 à Izmir (Turquie)

- 02- 07 août 2010 La plage des six pompes, La Chaux-de-Fonds, www.laplage.ch
- 02 - 07 août 2010 28ème Festival International du Mime de Périgueux, France, www.mimos.fr
- 11 - 21 août 2010 Festival des arts vivants 2010, Nyon, www.festival-far.ch
- 13 – 15 août 2010 Internationales Strassenzirkusfestival, Bremen, www.strassenzirkus.de
- 13 août - 05 sept. 2010 Edinburgh International Festival, www.eif.co.uk
- 19 août - 05 sept. 2010 31. Zürcher Theater Spektakel, www.theaterspektakel.ch
- 03 - 18 septembre 2010 Festival La Bâtie, Genève, www.batie.ch
- 28 oct. - 06 nov. 2010 Theaterfestival FAVORITEN 2010 - 25 Jahre Theaterzwang NRW, Dortmund, www.favoriten10.de

La prochaine Newsletter paraîtra en août 2010. Claudia Galli et Verena Ledergerber du bureau se réjouissent de recevoir vos appels d'offres et informations : info@a-c-t.ch.